AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 19-8-69 956144

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "NORD et PICARDIE" Arras - Tél. 21.04.21
(NORD - PAS-DE-CALAIS - SOMME - AISNE - OISE - SEINE-MARITIME)

Régisseur de Recettes, Direction Départementale de l'Agriculture, 13, Grand'Place — 62 - ARRAS

C.C.P. LILLE 5701-50

ABONNEMENT ANNUEL
25 F

Supplément n° 1 au n° 107

12 août 1969

AVERTISSEMENTS — CARPOCAPSE DES FRUITS A PEPINS — CULTURES FRUITIERES

Les températures exceptionnellement élevées de cet été sont très favorables à l'activité de ce ravageur.

Des sorties de papillons du 2° vol ont pu se produire depuis quelques jours. Ces derniers ont rencontré des conditions climatiques très favorables aux accouplements et pontes.

Des éclosions et pénétrations de jeunes larves de 2° génération risquent de se produire dans les tous prochains jours.

La prudence conseille donc de réaliser avant le 15 août un traitement insecticide approprié qui permettra de lutter également contre les Tordeuses et plus particulièrement la TORDEUSE DE LA PELURE : Capua Reticulana, dont l'activité est elle aussi favorisée par les températures élevées.

Si ces conditions climatiques favorables se maintiennent, poursuivre la lutte en particulier dans les vergers sujets aux attaques de la TORDEUSE DE LA PELURE (Se reporter à notre précédent bulletin n° 107 - Août 1969).

Dans tous les cas respecter les délais d'emploi des insecticides /avant la récolte imposés par la législation.

Profiter de l'opération pour ajouter à la bouillie insecticide un fongicide actif contre les champignons responsables des maladies de conservation et les attaques tardives de Tavelure toujours redoutables en cas de retour à un temps humide et pluvieux.

ACARIENS : En cas de présence de ces ravageurs, utiliser un acaricide spécifique actif contre tous les stades.

MILDIOU DE LA POMME DE TERRE — GRANDES CULTURES

Les pluies orageuses de début août ont provoqué une certaine extension de la maladie, particulièrement dans les parcelles insuffisamment protégées. Dans les cultures bien traitées, une lente évolution se manifeste en dépit des conditions climatiques défavorables.

Sur l'ensemble des cultures et même là où la protection du feuillage a été bien assurée, des risques graves de contaminations de tubercules sont à envisager à chaque pluie importante.

Ne pas hésiter à défaner soigneusement les parcelles atteintes même à un faible degré : le seuil de 3 à 5 taches par pied est un seuil dangereux qu'il convient de ne pas dépasser.

Dans la plupart des cultures de consommation qui s'acheminent progressivement vers la maturité, les rendements semblent maintenant atteints.

Sur variétés tardives ou féculières, poursuivre la protection en fonction des précipitations.

Le Contrôleur chargé des Avertissements Agricoles

G. CONCÉ

L'Inspecteur du Service de la Protection des Végétaux

P. COUTURIER

22

IMPRIMERIE DE LA STATION DU NORD-OUEST, DIRECTEUR-GÉRANT : L. BOUYX